CECOTTI THIERRY & ASSOCIÉS
Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros
Siège social : 22 route d'Espagne – 31555 TOULOUSE
393 355 649 RCS TOULOUSE
(ci-après la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
Et le vendredi trente octobre,
À 14 heures,

Les associés de la Société se sont réunis, au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la Gérance.

Il est établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Sont présentes :

- La société FINANCIÈRE DES ARRAMOUS (523 942 100 RCS TOULOUSE) représentée par son Gérant, Monsieur Thierry CECOTTI,
  Titulaire de la pleine propriété de 2.499 parts, ci..... 2.499 parts

- Monsieur Thierry CECOTTI, né le 12 août 1963 à Agen (47), demeurant 2106 route de Fontenilles, lieu-dit « Les Arramous » - 32600 LIAS,
  Titulaire de la pleine propriété de 1 part, ci .....1 part

Total des parts présentes : 2.500 sur les 2.500 parts sociales composant le capital social.

Monsieur Thierry CECOTTI préside la séance en qualité de Gérant de la Société (ci-après le « **Président** »).

Le Président constate que les associés présents possèdent l'intégralité des parts sociales composant le capital social ; en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que, conformément aux dispositions légales et statutaires, le rapport spécial du Gérant et le texte des résolutions ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2026 et quitus à la Gérance ;
- Approbation des charges non-déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce ; approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées.

Le Président donne ensuite lecture du rapport spécial de la Gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2026, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils sont présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 12.995,47 euros.

L'assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Conformément à l'article 223 quater du CGI, l'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4° du Code général des impôts, qui s'élève à 14.038 euros ainsi que le montant de l'impôt correspondant s'élevant à 2 105 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 12.995,47 euros, de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		12.995,47 euros
AFFECTATION		
Dividendes		
Aux associés, à titre de dividendes, soit	0.00 euros	
Dotation aux réserves		
Au poste « Autres Réserves », soit	12 995,47 euros	
Totaux	***12.995,47* euros**	***12.995,47* euros**

Le poste « Autres Réserves » qui s'élevait antérieurement à la somme de 85.620,36 euros s'élèvera donc, après affectation, à un montant de 98 615,62 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, L'assemblée générale prend acte que le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

	Revenus éligibles à l'abattement		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
AG du 19/12/2025 Ex. 30/06/2025	15.000 €		
AG du 18/12/2024 Ex. 30/06/2024	35.000 €		
AG du 27/11/2023 Ex. 30/06/2023	35.000 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions relevant des articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, les associés intéressés n'ayant pas participé au vote.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Le Gérant
M. Thierry CECOTTI



Facsimilé
certifié conforme
le Gérant

CECOTTI THIERRY ET ASSOCIES

Bilan - Actif

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

ACTIF	Valeurs au 30/06/2026			Valeurs au 30/06/2025
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions	5 162	5 162		
Fonds commercial	44 484	5 000	39 484	39 484
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	104 377	67 884	36 493	60 431
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1) :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 002		1 002	1 002
Total de l'actif immobilisé (III)	**155 025**	**78 046**	**76 979**	**100 918**
(1) Dont à moins d'un an				
Stock et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de productions				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances clients et comptes rattachés	77 456	32 640	44 816	98 144
Autres créances	23 150		23 150	25 988
Charges constatées d'avance	7 758		7 758	5 565
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres	2 113		2 113	2 113
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	196 509		196 509	150 735
Total de l'actif circulant (IV)	**306 986**	**32 640**	**274 346**	**282 543**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**462 011**	**110 686**	**351 325**	**383 461**
(2) Dont à moins d'un an				

CECOTTI THIERRY ET ASSOCIES

Bilan - Passif

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

PASSIF	Valeurs nettes au 30/06/2026	Valeurs nettes au 30/06/2025
Capital *(dont versé : 0)*	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	85 620	131 666
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 995	-31 045
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	**142 616**	**144 620**
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I) bis		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 259	41 656
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 255	13 799
Dettes fiscales et sociales	27 863	44 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 332	138 857
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)	**208 709**	**238 841**
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**351 325**	**383 461**
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commande)		
(2) Dont emprunts participatifs		

CECOTTI THIERRY ET ASSOCIES

Compte de Résultat

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

	Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Du 01/07/2024 au 30/06/2025
Produits d'exploitation :		
Ventes de Marchandises		
Production vendue	277 655	267 693
Montant net du chiffre d'affaires	277 655	267 693
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 156
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	793	3
Total des produits d'exploitation (I)	278 448	269 853
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	225 082	209 426
Impôts, taxes et versements assimilés	4 070	4 321
Salaires		35 867
Cotisations sociales		19 194
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 938	24 116
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	11 382	5 284
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	236	75
Total des charges d'exploitation (II)	264 708	298 283
(1) Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		

CECOTTI THIERRY ET ASSOCIES

Compte de Résultat

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

	Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Du 01/07/2024 au 30/06/2025
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**13 739**	**-28 430**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	1 728	2 555
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	1 728	2 555
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**-1 728**	**-2 555**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**12 011**	**-30 985**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		60
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		**-60**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-984	
Total des produits (I+III+V+VII)	278 448	269 853
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	265 452	300 899
BENEFICE OU PERTE	**12 995**	**-31 045**
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

CECOTTI THIERRY & ASSOCIÉS
Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros
Siège social : 22 route d'Espagne – 31555 TOULOUSE
393 355 649 RCS TOULOUSE
(ci-après la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 OCTOBRE 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 12.995,47 euros, de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	12.995,47 euros

AFFECTATION

Dividendes		
Aux associés, à titre de dividendes, soit	0,00 euros	
Dotation aux réserves		
Au poste « Autres Réserves », soit	12.995,47 euros	
Totaux	**12.995,47 euros**	**12.995,47 euros**

Le poste « Autres Réserves » qui s'élevait antérieurement à la somme de 85.620,36 euros s'élèvera donc, après affectation, à un montant de 98.615,62 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, L'assemblée générale prend acte que le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

	Revenus éligibles à l'abattement		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
AG du 19/12/2025 Ex. 30/06/2025	15.000 €		
AG du 18/122024 Ex. 30/06/2024	35.000 €		
AG du 27/11/2023 Ex. 30/06/2023	35.000 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

Le Gérant
M. Thierry CECOTTI

